

Faculté de droit

Attestation de Major de promotion

Le Doyen de la Faculté de droit,

Vu la délibération du Conseil de la Faculté de droit en date du 12 septembre 2012,

Vu la délibération du Jury du Master 2^e année, mention Justice, procès et procédure, parcours Contentieux judiciaire, en date du 25 septembre 2020.

ATTESTE QUE:

Monsieur Louis-Marie LA BALME

est classé major de la promotion 2019-2020 du Master 2º année, mention Justice, procès et procédure, parcours Contentieux judiciaire (Toulon).

Fait à Toulon, le vendredi 29 janvier 2021.

Pour valoir ce que de droit.

Doyen de la Faculte de droit

Thierry DI MANN(